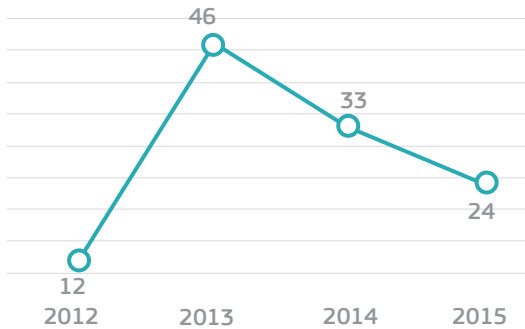


Contrôle de l'application du droit de l'Union européenne

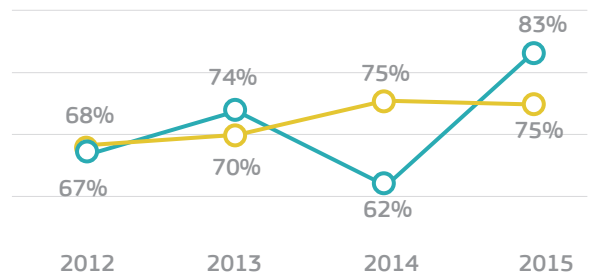
Rapport annuel 2015

En 2015, le nombre de nouvelles plaintes contre le Luxembourg a baissé après avoir atteint un sommet l'année précédente, tandis que le nombre de nouveaux dossiers EU Pilot a poursuivi sa tendance récente à la baisse. Le nombre de procédures d'infraction ouvertes est relativement stable depuis 2012, même s'il affiche une légère hausse. Le nombre de nouvelles procédures d'infraction pour retard de transposition a également légèrement augmenté, revenant au niveau de 2013.

Nouveaux dossiers EU Pilot ouverts



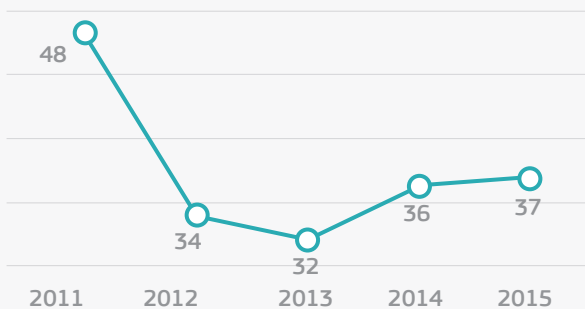
Dossiers EU Pilot: évolution du taux de résolution



● Luxembourg ● Taux général pour l'ensemble des États membres

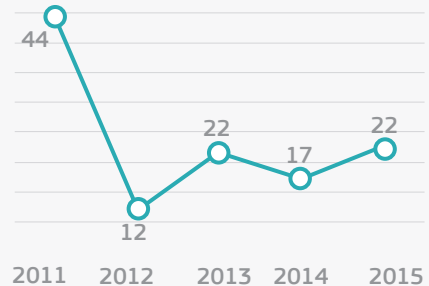
PROCÉDURES D'INFRACTION

Procédures d'infraction ouvertes au 31 décembre

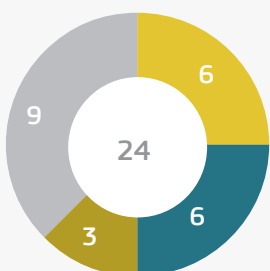


TRANSPOSITION DES DIRECTIVES

Nouvelles procédures d'infraction pour retard de transposition

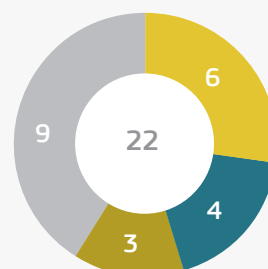


24 nouvelles procédures d'infraction ouvertes en 2015:
principaux domaines d'action



- Stabilité financière, services financiers et union des marchés des capitaux
- Mobilité et transport
- Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME
- Autres (environnement; migration, affaires intérieures et citoyenneté, p. ex.)

22 nouvelles procédures d'infraction pour retard de transposition ouvertes en 2015:
principaux domaines d'action



- Stabilité financière, services financiers et union des marchés des capitaux
- Mobilité et transport
- Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME
- Autres (environnement, migration, affaires intérieures et citoyenneté, p. ex.)



Le Cour de justice de l'UE a dit pour droit que:

- le taux réduit de TVA sur les livres numériques n'était pas conforme à la directive TVA¹;
- l'absence de mesures visant à prévenir le recours abusif aux contrats à durée déterminée successifs conclus avec les intermittents du spectacle enfreint la directive sur le travail à durée déterminée².

¹ Commission/Luxembourg, [C-502/13](#).

² Commission/Luxembourg, [C-238/14](#).